

Ecole Henri Dès
Rue des châtaigniers
76430 LA REMUEE
09.78.08.24.61.

Procès verbal de la séance du Conseil d'école du mardi 14 novembre 2023

• **Membres présents :**

DDEN : M Saunier

Mairie : Mme Courché, Mr Certain, Mme Sadoue et Mme Tasserie

Représentants de parents d'élèves : Mme Saint-Jore, Mme Orange, Mme Morin, Mme Pape, Mme Lavice,.

Enseignants : Mme Boët, Mme Dégenétais, Mme Lequeux, Mme Lerible, Mme Ollivier, Mme Mazo et Mme Vilepoux.

• **Membres excusés :**

IEN : Mme Lefrançois

Représentants de parents d'élèves : Mme Collet, Mme Antonioli, Mme Stevens, Mme Aubin, Mr Hanin, Mme Recher et Mr Carlier.

Ouverture de la séance à 17h30

est désignée secrétaire de séance.

Mme Orange annonce l'ordre du jour.

A/ Informations : Règlement intérieur du conseil d'école, Présentation de l'équipe, Règlement intérieur de l'école, Effectifs, Elections des représentants de parents d'élèves.

B/ Vie scolaire : Projet d'école, Piscine, Sorties scolaires, Classes découvertes, Bilan de la coopérative scolaire, actions de parents d'élèves.

C/ Cantine, hygiène : Médecin scolaire, PMI et infirmière, Cantine.

D/ Sécurité : Exercice incendie et PPMS.

E/ Travaux et équipements

F/ Questions diverses

A/ Informations :

- ***Règlement intérieur du conseil d'école,***

Il est d'usage d'adopter un règlement interne au conseil d'école. Mme Lerible propose de renouveler celui des années passées. (Document en annexe 1).

Le règlement est adopté sans modification à l'unanimité (0 voix contre, 0 abstention).

- ***Approbation du dernier procès verbal (conseil d'école du 27 juin 2023)***

Mme Lerible demande si des remarques ou corrections ont besoin d'être apportées au compte-rendu du conseil d'école du 27 juin 2023.

L'approbation du procès verbal du 27/06/23 est donc obtenue l'unanimité (0 voix contre, 0 abstention).

- ***Présentation de l'équipe,***

L'école a eu une fermeture de classe pour la rentrée. C'est le poste « berceau » de professeur des écoles stagiaire (PES) qui a été impacté.

Mme Estelle Morisse qui occupait le poste de maître E a changé d'affectation, personne n'a pourvu le poste. Le poste de psychologue scolaire (attaché à l'école de St Romaine Colbosc) n'est pas pourvu non plus.

Deux enseignants remplaçants sont rattachées administrativement à l'école et sont déjà en mission de remplacement depuis la rentrée : Mme Tiphaine Morel et Mr Tonti.

Mme Séverine Cœurdox est AESH et accompagne un élève de CE1/CE2 une demi-journée par jour. Elle accompagne un autre enfant sur l'école des Trois Pierres le reste du temps.

Notre école ne peut pas bénéficier d'un poste de service civique cette année.

Mme Séverine Lefrançois est notre nouvelle inspectrice de circonscription depuis début octobre 2023.

- ***Elections des représentants de parents d'élèves***

Les élections ont eu lieu vendredi 13 octobre 2023. Il y a eu 166 votants sur 210 inscrits sur la liste électorale, soit un taux de participation de 79,05 % (contre 68,4% l'an passé) : une participation très forte ! Il est à noter les votes étaient exclusivement par correspondance. Mme Lerible propose au conseil d'école ne pas ouvrir de bureau de vote pour l'an prochain et de continuer sur ce mode de scrutin.

Le conseil d'école est favorable à n'utiliser que le vote par correspondance pour les élections de représentants de parents, l'unanimité (0 voix contre, 0 abstention).

Ont donc été élus, les 12 candidats inscrits sur la liste portée par Mme Saint-Jore. Dans l'ordre, les 6 premiers sont titulaires puis les 6 suivants, suppléants :

1. **SAINT-JORE Mélanie** (mère de Pandora MS/GS)
2. **ORANGE Floriane** (mère de Pacha CP)
3. **PAPE Virginie** (mère de Caly CE2/CM1 et Owen CP)

4. **ANTONIOLI Charlotte** (mère de Julien CP et Clémentine CE1/CE2)
5. **COLLET Morgane** (mère de Loup CP)
6. **AUBIN Leslie** (mère de Jules CE2/CM1)
7. **MORIN Delphine** (mère de Séraphin CP)
8. **CARLIER Johnny** (père de Sacha CP)
9. **LAVICE Ninon** (mère de Louna CE2/CM1 et Jules MS/GS)
10. **STEVENS Cynthia** (mère de Tiphaine CP et Margaux PS/MS)
11. **HANIN Rudy** (père de Ealy CE2/CM1 et Owen CP)
12. **RECHER Ketty** (mère de Ruben CE1/CE2)

Mme Lerible souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants de parents et remercie également celles et ceux qui continuent, en soulignant l'implication positive des parents.

• **Effectifs rentrée 2023.**

Le nombre d'élèves est en légère baisse par rapport à 2022/2023 (perte de dix élèves par rapport à la rentrée de septembre 2022).

Niveau	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nombre d'élèves	19	17	16	19	14	28	17	16
	52 maternelles			94 élémentaires				
	146 élèves (107 familles)							

Aujourd'hui, mardi 14 novembre, deux nouveaux élèves ont été accueillis dans l'école : un dans la classe de PS/MS de Mme Ollivier et un dans la classe de CE/CE2 de Mmes Lerible et Mazo, portant donc l'effectif global à 148 élèves.

Les élèves sont répartis dans les classes selon le tableau suivant.

Enseignantes	Mme Ollivier	Mme Vilepoux	Mme Boët	Mmes Lerible et Mazo	Mme Dégenétais	Mme Lequeux
Classe	PS/MS	MS/GS	CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
Effectifs par niveau	20 + 7	10 + 16	19	15 + 11	17 + 8	9 + 16
Total	27	26	19	26	25	25

• **Règlement intérieur de l'école,**

Le programme pHARe (Plan de lutte contre le harcèlement scolaire) est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de 8 piliers :

- Mesurer le climat scolaire.
- Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.

- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
- Suivre l'impact de ces actions.
- Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Mme Lerable souhaite ajouter un paragraphe au règlement intérieur de l'école concernant le programme pHare :

Application du protocole départemental pour la prévention et la lutte du harcèlement (pHARe).

Les élèves doivent être préservés de tout comportement intentionnel et répété faisant peser sur eux un risque caractérisé sur leur sécurité ou leur santé. Pour ce faire et afin d'éviter que certaines tensions entre élèves ou situations d'intimidation ne s'installent, des actions conservatrices seront mises en œuvre suivant le protocole départemental pHARe.

L'école est engagée dans le programme Phare. Une équipe ressource est disponible auprès de la circonscription du Havre Sud.

Le numéro de téléphone, le 3018, est un numéro gratuit pour les victimes de harcèlement ou pour toute personne ayant besoin de renseignement ou signalement sur le harcèlement.

Dans le cadre de la journée NAH (non au harcèlement), les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont pu répondre à un questionnaire anonyme proposé par le ministère de l'Education Nationale. Leurs réponses seront étudiées au prochain conseil des maîtres et une synthèse sera proposée. Des sensibilisations au harcèlement ont été menées dans plusieurs classes.

Mme Lerable souhaite également apporter des modifications sur l'autorisation de prises de vues distribuées en début d'année scolaire. Seront maintenant détaillées, les propositions d'autorisations suivantes :

- Site internet de l'école
- Facebook des Parents d'élèves de la Remuée
- Facebook de la Mairie de La Remuée
- Presse (Courrier Cauchois, Le petit Rémoisais...)

B/ Vie scolaire :

- ***Projet d'école,***

Cette année, l'équipe pédagogique a choisi un fil rouge commun pour l'année scolaire : les créatures imaginaires et fantastiques. Une classe travaille sur Harry Potter, d'autres ont travaillé sur les sorcières, certaines sur les contes... C'est un thème très riche où chaque enseignante peut travailler à sa manière et suivant sa pédagogie.

Les enseignantes ont également décidé de publier 2 journaux scolaires pendant cette année.

- ***Piscine,***

Le cycle de natation a commencé dès le 11 septembre pour les classes de CE2/CM1 de Mme Dégenétais et de CM1/CM2 de Mme Lequeux. Les enfants ont bénéficié de 6 séances.

Les élèves de CP de Mme Boët et de CE1/CE2 de Mme Lerable ont commencé leur cycle de 6 séances le lundi 6 novembre.

Les deux classes de maternelle se rendront également à la piscine, en 2024 (planning non finalisé).

- ***Chorale,***

Les séances de chorale ont repris depuis le début de l'année pour les élémentaires tous les mardis après-midis :

- Chorale de CP/CE1 dirigée par Mme Boët
- Chorale de CE2/CM1/CM2 dirigée par Mme Lerable

Les créneaux de chorale ont été décalés afin de permettre un décloisonnement en histoire/Questionner le monde (le temps).

- ***Pacte enseignant,***

Dans le cadre des missions supplémentaires qui sont proposées au volontariat des enseignants du premier degré, l'équipe enseignante de l'école Henri Dès a décidé de proposer plusieurs dispositifs :

-Soutien renforcé de 11h30 à 12h (en dehors des APC) du lundi au vendredi. Un projet en fluence par cycle de 3 semaines a été lancé (12 élèves ont déjà pu participer à ce projet)

-Soutien renforcé de 16h30 à 17h30 le jeudi. (8 élèves en bénéficient)

-Stage de réussite sur les vacances de Toussaint, Printemps et fin août (Stage de 12h réparti sur 4 matinées). Il y a eu 3 stages aux vacances d'automne pour un total de 16 enfants.

Ces dispositifs sont destinés aux élèves du CP au CM2, qui rencontrent des difficultés dans les savoirs fondamentaux (français, lecture et mathématiques). L'équipe enseignante constitue des petits groupes d'élèves suivant leurs besoins et avertit les familles concernées qui valident (ou non) la participation de leurs enfants à ces dispositifs.

- ***CMEJ,***

Jean-Christophe Dusza (conseiller municipal) est intervenu dans les classes de Mme Dégenétais et de Mme Lequeux, lundi 13 novembre pour recenser les candidats au CMEJ.

18 élèves se présentent au CMEJ pour 7 postes possibles au conseil.

Les élections se tiendront le jeudi 30 novembre dans la BCD de l'école.

- ***Sorties scolaires, spectacles et vie de l'école***

★Sortie à Paris : les élèves de CE1/CE2 et de CM1/CM2 sont sortis à Paris le mardi 7 novembre. Les CM1/CM2 ont eu la chance de visiter le Sénat, grâce à l'organisation de cette visite par Mme Courché et par Mme Canayer (Sénateur). Cette visite a failli être compromise par un gros retard sur la route (accident sur l'autoroute puis bouchons parisiens). Pendant ce temps, les CE1/CE2 ont fait une balade en bateaux mouches afin de découvrir les monuments parisiens, emblématiques.

L'après-midi, les deux classes se sont rendues à la cité des sciences et ont visité l'exposition temporaire « Métamorphoses » et les expositions permanentes.

★Projet plantations : la Municipalité offre l'intervention de l'association CARDERE auprès des 4 classes d'élémentaires sur la thématique des haies (semaine prochaine). Ceci rentre dans

le programme de plantations de haies autour de l'aire de loisirs de la Sitelle auquel les 4 classes participeront le vendredi 15 décembre. Un appel aux parents volontaires va être diffusé dans les prochains jours.

★ AFGA : des conteurs de l'AFGA interviendront dans l'école début décembre.

★ Festival Ad'Hoc : en partenariat avec la mairie de La Remuée et le Volcan, les classes de PS/MS, MS/GS et CP assisteront au spectacle « Traits » dans la salle omnisports de La Remuée. Les CE2/CM1 et CM1/CM2 iront voir le spectacle « Vite un selfie » à Gonfreville l'Orcher.

★ Siroco : La classe de CE1/CE2 ira au Siroco le 21 décembre pour assister au spectacle « le Soldat et la Ballerine ».

★ Ateliers de Noël : comme à l'accoutumée, les représentants des parents d'élèves élus proposeront un activité manuelle ou culinaire dans chaque classe.

★ Classes découvertes : classes de neige.

Les classes de CE1/CE2 de Mmes Lerable et Mazo et de CM1/CM2 de Mme Lequeux partiront en classe de neige en janvier 2024, à Vassieux en Vercors. Les élèves bénéficieront de 4 séances de chiens de traîneaux (attelage et conduite de traîneau), 2 séances de raquettes, 2 séances de ski de fond ainsi que d'activités de montagne (luge, construction d'igloos, technique de recherche en cas d'avalanche...).

Le dossier a été transmis à l'Inspectrice pour validation des services de la DSDEN 76 et 26. 49 enfants sur les 50 participeront à ce séjour.

Différentes actions ont été menées ou seront menées pour diminuer le coût financier de ce voyage supporté par les familles : vide-grenier, tombola, initiation au yoga, vente de stylos, loto des enfants, grilles du boucher...

Mme Lerable remercie le choix de la mairie, via le CCAS, d'aider financièrement les enfants à partir.

Elle demande également, à la Municipalité, s'il serait possible d'augmenter la subvention allouée pour les classes découvertes. Mme Courché répond qu'il faut lui faire un courrier en ce sens.

★ Animations d'Halloween et de Noël par la municipalité

La municipalité revient sur la fête d'Halloween organisée par le conseil municipal : malgré la météo, il y a eu environ 100 personnes (enfants et parents) qui ont pu écouter plusieurs contes à différents endroits et ont pu déguster la fameuse soupe à la citrouille. Les enfants ont été très intéressés par cette animation.

La municipalité annonce le programme des festivités de La Remuée pour le samedi 16 décembre : il y aura un spectacle sur les sciences pour rester dans la continuité du projet sciences 2022/2023 de l'école.

Ce sera également le moment de la distribution des livres offerts par la municipalité aux écoliers de La Remuée (livres également autour des sciences).

La Municipalité offrira les boissons et le café. Les parents d'élèves sont invités à préparer des gâteaux.

• **Bilan de la coopérative scolaire,**

Les comptes-rendus financiers et d'activités ont transmis à l'OCCE et sont en attente de validation.

Au 1^{er} novembre 2023, la caisse présentait un solde positif de **381,41€** et le compte bancaire au crédit mutuel présentait un solde positif de **21 973,25€**.

Ce fort solde est dû au paiement des familles pour la classe de neige alors qu'aucun chèque n'a encore été encaissé par l'organisme du séjour, ni par la compagnie de car.

Les données du tableau sont arrondies à l'euro près.

Frais OCCE, assurances	-353 €
Participation des familles à la coopérative scolaire	+1 556 €
Dictionnaires (CE2)	-429 €
Don	+40 €
Régie d'avance pour les coopératives de classe	-730€
Vente de gâteaux	+104 €
Classe de neige	+6 402 €
Sortie à Paris (reste le transport à payer)	+102 €
Sorties à venir (acomptes)	-1 216 €
Divers (meubles arts visuels, prix des Incorruptibles, renouvellement des casques de vélo, ballons de rugby, renouvellement du logiciel de BCD, reliquat de la vente de torchons)	-515 €
TOTAUX DES MOUVEMENTS	+4 961€

• **Actions de la coopérative scolaire**

Pour l'année 2023/2024, les enseignants souhaiteraient reconduire les actions :

- Deux ventes de madeleines. La première vente a lieu en ce moment (519 boîtes ont ainsi été commandées)
- La photographie scolaire.
- Un goûter de Noël sera offert aux enfants le vendredi 22 décembre par la coopérative scolaire (chouquettes et boissons).

• **Actions de parents d'élèves.**

Mme Lerable tient à remercier l'implication des parents, notamment en soulignant les premières actions : la vente de gâteaux qui ont eu lieu le vendredi 13 octobre (bénéfices : 104€) et la distribution des catalogues de madeleines Bijou aux Rémois.

Mme Lerable laisse la parole aux représentantes de parents qui annoncent les actions qu'ils envisagent pour l'année 2023/2024 :

- des ventes de gâteaux
- une activité manuelle ou culinaire de Noël auprès des enfants de l'école en décembre
- tombola de galettes des rois

- une vente de fleurs
- une vente de foutas
- la fête de l'école (thème Koh Lanta) suivi par le barbecue le 22 juin 2024.

C/ Cantine, hygiène :

- ***Médecin scolaire, infirmière et PMI***

Il n'y a toujours pas de médecin scolaire sur la circonscription mais le docteur Cavalier du secteur de Lillebonne peut voir des élèves sur demande.

L'infirmière de la PMI organise des visites de dépistage infirmier pour les enfants nés en deuxième partie de l'année 2019 : l'infirmière de la PMI viendra le 20 novembre.

- ***Cantine***

Avec le changement de prestataire depuis la rentrée de septembre 2023 et la suppression de l'entrée (plat unique équilibré), la municipalité constate qu'il y a beaucoup moins de gâchis dans les assiettes des élèves

D/ Sécurité :

- ***Exercice incendie***

Le vendredi 29 septembre, tous les élèves de l'école ont pu participer à un exercice incendie. L'exercice s'est déroulé dans le calme et les enfants ainsi que les adultes de l'école ont évacué les bâtiments et se sont regroupés sous le préau pour le comptage des effectifs en 2'47''.

- ***PPMS***

Un exercice d'entraînement, PPMS anti-intrusion, aura lieu avant les vacances de Noël.

E/ Travaux et équipements

Mme Lerable remercie au nom de l'équipe enseignante, la mairie pour les travaux demandés et qui ont été effectués pendant l'été, ainsi que toutes les réparations faites le mercredi et à la demande.

Des travaux informatiques ont été entrepris pendant les vacances de Toussaint :

- L'ordinateur du bureau ainsi que le portable blanc ont été « reboostés »
- L'installation des ordinateurs (tours + écrans) a été faite dans la classe de Mme Lequeux et Mme Boët
- Installation du wifi sur l'ordinateur de Mme Dégenétais (mais le raccordement du vidéoprojecteur à l'ordinateur n'est pas fonctionnel).
- Un portable plus performant a remplacé celui de la classe de Mme Vilepoux.

Mme Courché annonce que ces travaux et achats représentent une somme de 1 269€.

Des devis pour raccorder l'école à la fibre sont en cours.

Un gros nettoyage de la salle de jeux et du matériel de sport des maternelles a été fait cet été.

Les marquages des deux cours ont été refaits cet été.

Néanmoins, des travaux de rénovation ou des équipements sont à prévoir :

- La porte extérieure de la BCD devient problématique, voir dangereux en cas d'évacuation urgente du bâtiment.
- Le portail principal reste compliqué (clenche qui tourne, serrure difficile)
- La porte du hall jaune vers la maternelle ne tient pas fermée.
- Les clenches de la porte de secours de la classe de Mme Dégenétais se désolidarisent.
- L'interrupteur de la salle de jeux des maternelles doit être révisé.

Concernant le gymnase, l'équipe souligne un problème au niveau de l'éclairage : les lumières sont régulièrement coupées au niveau du disjoncteur et ne sont donc pas opérationnelles quand les classes arrivent au gymnase.

Un panneau de basket manque dans le gymnase. La Municipalité répond qu'il avait été cassé l'an passé et qu'il ne sera peut-être pas remplacé (coût...)

L'équipe demande s'il serait possible que l'employé communal effectue un « tour de cour » les lundis matins pour ramasser les éventuelles dégradations du week-end (bouteilles, déchets, mégots ...).

F/ Questions diverses

Suite à la demande des parents d'élèves, Mme Courché fait un point sur l'avancement du projet de construction de la nouvelle aile de l'école.

L'architecte a été remercié car il ne répondait pas suffisamment aux demandes du conseil municipal.

Le 9 novembre est la clôture des dépôts des nouvelles offres pour remplacer cet architecte. Il y aura alors une ouverture des plis et une analyse des offres reçues.

Le budget global de cette construction a été alourdi par une augmentation du coût des matériaux et par les demandes d'ajout du conseil municipal.

L'aménagement de la cour de récréation fait également partie du marché.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 20 février à 17h30.

Clôture du conseil à 19h25